Dans un monde où le taux d'urbanisation ne cesse de croître - passant de 48% en 1990 à 60% en 2014 – et face à un contexte économique complexifié depuis 2008, un concept novateur d'urbanisation s'affirme pour répondre aux nouveaux problèmes et besoins que suscite la situation particulière des six dernières années.

Ce concept innovant est celui des « Smart Cities » (Cf. « Villes Intelligentes ») et nous allons développer les différentes facettes de cette notion afin de comprendre comment les villes s'impliquant dans un tel projet parviennent à mettre en place une gouvernance participative au service d'objectifs sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

Les villes qui se sont lancées dans ce nouveau type d'urbanisation sont de plus en plus nombreuses, parmi lesquelles Paris, Barcelone, New-York ou encore Tel-Aviv, qui a terminé à la première place du prix « World Smart City Award » face à plus de 250 villes en compétition le 24 novembre dernier à Barcelone.

Toutes ces villes ont fait le choix de s'orienter vers une gouvernance participative afin d'impliquer la population dans ce mouvement émergent. Au cœur de cette notion de « Ville Intelligente » se développe une véritable révolution technologique de gestion des données et des systèmes informatiques sur tous les plans, une révolution que l'on se plaît à nommer « Big Data ». C'est ce nouveau système de gestion des données – mis en place au moyen d'une gouvernance participative - qui permet d'envisager une évolution sensible des infrastructures décisionnelles.

Les objectifs des « Smart Cities » touchent tous les secteurs. Le « Big Data » est un moyen d'encourager la cohésion sociale, d'une part entre les citoyens et d'autre part entre les institutions étatiques et ces-mêmes citoyens. En effet, le progrès technologique, à travers un développement des réseaux 3G et 4G, de l'installation de bornes Wifi et de la création de projets informatiques importants; permet une gestion toute nouvelle et bien plus efficace des infrastructures de communication. L'optimisation des moyens de communication – au moyen d'un secteur R&D toujours plus soutenu – n'est pas sans affecter le plan économique de ces villes intelligentes qui savent mettre à profit les progrès technologiques et leurs utilités nouvelles pour maximiser leur performance. Effectivement, le projet d'urbanisation que représente le concept de « Smart City » est un vaste marché qui attire les enseignes privées, les entreprises, qui coopèrent ainsi avec les mairies et les élus dans le but d'équiper ces villes ambitieuses. La ville intelligente est donc un moteur économique, un moyen de relance lorsque les mécanismes semblent bloquer depuis 2008. Enfin, ce mouvement novateur n'ignore pas les enjeux environnementaux qui régissent toute innovation depuis environ dix ans. Par exemple, Madame Pozmentier, adjointe au maire à la ville de Marseille nous explique comment sa ville a su sensibiliser sa population aux différentes consommations : « Nous avons cette année installé de nombreux capteurs à la disposition des citoyens pour surveiller leur consommation de fluide et d'électricité afin qu'ils puissent se rendre compte que le gâchis n'est pas invincible, surtout face à la technologie ». Ainsi, ce type d'urbanisation est bel et bien un concept nouveau qui englobe tous les secteurs de la gestion d'une ville et qui essaie par ailleurs d'optimiser les performances de ceux-ci.

Bien que ce concept soit très en vogue depuis deux ans, il continue de se heurter à certaines limites que ses acteurs et partisans tentent de repousser petit à petit. En effet, le concept de « Big Data » continue d'effrayer certaines tranches de la population qui craignent une perte d'intimité ou un excès d'espionnage des institutions étatiques. Ainsi, les législateurs marquent parfois – en tout cas pour l'instant – une barrière à l'évolution de ce concept qui doit trouver des moyens de financement autre que les subventions étatiques par moment trop faibles pour un tel projet.

L'enjeu des années à venir pour les partisans du concept de « Smart City » sera de prouver qu'il est compatible avec la protection de la vie privée des individus et surtout, qu'il s'inscrit dans la continuité du projet de « Safe City »lancé au début des années 2000 et nécessaire à la relance économique et social de ces villes ébranlées par la crise de 2008.